

KATARZYNA KWAPISZ-OSADNIK
katarzyna.kwapisz-osadnik@us.edu.pl
Université de Silésie

ENTRE LA TEMPORALITÉ DISCURSIVE
ET LA TEMPORALITÉ LINGUISTIQUE:
ÉTUDE DE QUELQUES CAS DE L'EXPRESSION
DE LA TEMPORALITÉ DANS LE CADRE
DE LA LINGUISTIQUE COGNITIVE

BETWEEN DISCURSIVE TEMPORALITY
AND LINGUISTIC TEMPORALITY:
A STUDY OF SELECTED CASES OF
THE EXPRESSION OF TEMPORALITY
IN THE FRAMEWORK OF COGNITIVE LINGUISTICS

The article deals with the role of discursive temporality, namely, the necessary time that is needed for the aspect-time conceptualisation of scenes conceived of as belonging to the past and expressed by linguistic temporality, which in turn is closely associated with the choice of forms and indicators of time. This analysis of selected discourse of narration samples demonstrate an important connection between imagery (on the cognitive and conceptual level), register type (especially mediated register) that is realized in a discourse, and the coexistence of the verb forms that go beyond the so-called norm.

1. Introduction

La problématique de la temporalité en discours narrativisé est largement abordée dans plusieurs ouvrages se situant dans le cadre de l'analyse du discours (cf. Peytard 1993, Mochet 1993, Rosier 1999, 2008, Lopez Muñoz et al. 2005, Jonasson 2003). Pourtant, on pourrait s'interroger sur les mécanismes cognitifs de traitement de données perçues, imaginées (au sens proposé par Langacker

1987, 2009) et mises en énoncé, qui détermineraient d'une part la fréquence d'usage des temps dans ce genre de discours, et d'autre part, expliqueraient les cas moins prototypiques, même peut-être les cas considérées comme hors de la norme. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous parlerons brièvement des conceptions énonciatives, notamment des registres: actualisé, non-actualisé et médiatisé (cf. Achard 1995, Guéntheva 2005), et du caractère polyphonique des énoncés, pour arriver à la distinction entre la temporalité linguistique et la temporalité discursive. Dans un second temps, nous esquisserons les fondements de la grammaire fondée sur la fréquence d'usage de R. Langacker (1987, 2003), en nous référant aussi à la notion d'espace dans le cadre de la linguistique cognitive (cf. Fauconnier 1984). Ensuite, nous proposerons un examen de quelques cas du discours narrativisé, qui dépasse ladite norme. Les exemples proviennent de différents ouvrages abordant la question de la temporalité et des temps (cf. Berthonneau et Kleiber 1997, Vuillaume 1990, Sthioul 1998, Wilmet 1997, Leeman-Bouix 2002, Reichler-Béguelin 1990, Barcelo et Brès 2006) et cela dans le but de pouvoir affronter les points de vue et de les compléter par une approche cognitive. L'analyse devrait nous conduire à la vérification des hypothèses suivantes: 1. la concordance des temps s'effectue simultanément aux niveaux cognitif et conceptuel, 2. la temporalité discursive correspondrait au temps de la conceptualisation, pendant lequel le locuteur situe les situations conceptualisées dans les registres actualisé, non-actualisé ou médiatisé, et cela serait lié à la prise de position du locuteur par rapport à l'histoire racontée, 3. la conceptualisation consiste entre autres en une superposition d'espaces où est placé la situation conceptualisée et où se place le locuteur lui-même, 4. les emplois temporels moins prototypiques se situeraient dans le registre médiatisé.

2. Registres d'analyse discursive et question de la temporalité dans le discours rapporté

Dans le cadre de l'analyse du discours, la question classique mais fondamentale est la distinction des plans du récit et du discours (cf. Benveniste 1966), complétée par la notion de perspective d'énonciation, où les temps s'organisent selon l'appartenance soit au discours narratif soit au discours commenté (cf. Weinrich 1976). Les travaux de J. Simonin-Grumbach (1975) ont pourtant démontré que les plans et les types de discours sont des phénomènes scalaires, complexes et combinatoires, ce qui conduit P. Achard (1995) à contraster les notions de registre discursif et de genre discursif. Les registres discursifs correspondraient à la structuration des énoncés selon les lieux et les places où les discours apparaissent (p.85), par contre les genres discursifs sont des «organisations par les formes». C'est dans cette optique qu'on comprend d'une part les phénomènes de contraintes temporelles et d'autre part, les emplois énonciatifs, parmi lesquels ceux qui échappent à la norme. Z. Guéntheva (2005: 131-133) voit des manifestations des registres dans le discours rapporté. Selon la lin-

guiste, chaque situation racontée peut se situer dans tous les registres représentant le discours rapporté. Elle parle des registres suivants: énonciatif (pour nous, il s'agira du registre actualisé), non-actualisé et médiatisé. Le registre actualisé a le référentiel temporel des situations énoncées repéré directement par rapport à l'acte de parole de l'énonciateur. Le registre non-actualisé a le référentiel temporel indépendant du locuteur. Dans le registre médiatisé se rencontrent les deux précédents, en ce sens qu'il y aurait deux référentiels temporels: le référentiel temporel des situations traitées et le référentiel temporel du locuteur, qui pourtant ne s'en porte pas garant (p.133).

Si nous adoptons cette perspective discursive, le référentiel temporel défini comme étant «constitué d'instantanés repérés entre eux par des relations, soit par identification (concomitance ou simultanéité), soit par différenciation (antériorité/postériorité)» (cf. Desclés et Guéntcheva 2011), marquerait la temporalité discursive, qui tient compte non seulement des rapports mentionnés plus haut, mais aussi des autres rapports, comme la coupure, la causalité, l'inversion causale, l'indétermination, l'inclusion (cf. Moeschler 1998, 2000), qui sont des traces de la conceptualisation des rapports entre les situations traitées et qui construisent la temporalité du discours. Quant à la temporalité linguistique, elle obéit à ses propres principes, morpho-syntaxiques et prosodiques, qui participent au formatage des énoncés (cf. Apothéloz et al. 2007). La séquentialité des situations racontées correspondrait à un registre, ce dernier se caractérisant principalement par le choix des temps grammaticaux.

3. Temporalité discursive dans le cadre de la linguistique cognitive

En linguistique cognitive, la temporalité se manifeste simultanément au niveau cognitif, conceptuel et linguistique, car l'événement de parole est un énoncé contextualisé et porteur de traits phonétiques et conceptuels que les participants sont capables de reconnaître pendant la conceptualisation d'un fragment de réalité perçue: l'émetteur doit sélectionner des structures linguistiques correspondant au sens contextualisé et l'interlocuteur doit interpréter l'énoncé en tant que réalisation de structures linguistiques concrètes (Langacker 2003: 43).

La conceptualisation consiste en l'imagerie, c'est -à-dire en la construction spatiale d'une scène à laquelle celui qui parle donne des reliefs: actantiel, spatio-temporel, aspectuel et modal (cf. Kwapisz-Osadnik 2009). La conceptualisation s'effectue toujours dans une situation d'énonciation concrète, elle est donc un phénomène discursif. En tant que phénomène discursif, la conceptualisation tient compte de la prise de position du locuteur par rapport aux situations racontées: le locuteur peut se conceptualiser comme observateur, participant ou narrateur de la situation soumise au traitement. Par ailleurs, la responsabilité énonciative peut être partagée avec l'interlocuteur ou les énonciateurs – les effets dialogal et polyphonique mettent en scène plusieurs prises de positions dans un même espace discursif. Toutes ces opérations deviennent constitutives du formatage d'un

énoncé ou d'une suite d'énoncés, notamment en ce qui concerne l'organisation des temps grammaticaux. R. Langacker (1987) fait une nette distinction entre le temps conceptualisé et le temps de conceptualisation: le premier permet d'établir les rapports temporels entre les situations racontées, le second permet de suivre mentalement l'évolution temporelle d'une situation conceptualisée, ce qui se fonde sur la faculté d'accélérer, de ralentir, d'arrêter ou de reprendre les situations.

Pour résumer le plan théorique de l'article, on note un rapport étroit entre les études en analyse du discours et les travaux en linguistique cognitive, ces deux courants se complètent en ce qui concerne le caractère discursif de toute conceptualisation. Le discours rapporté et les questions linguistiques qui en relèvent seraient les résultats de la conceptualisation, mais au niveau de l'expression. Cela veut dire que le formatage des énoncés dépend du temps de conceptualisation contextuellement déterminé, ce qui se traduit en registres discursifs différents.

4. Analyse de quelques cas du discours narrativisé comme manifestation d'une médiation discursive

- (1) *Elle ne réfléchit pas longtemps. Elle partait demain pour Venise et aujourd'hui même achevait son troisième roman de linguistique nordique* (Berthonneau et Kleiber 1997:118)

Selon A.-M. Berthonneau et G. Kleiber, l'imparfait serait un temps anaphorique méronomique qui «introduit un nouvel événement ou état en le présentant comme une partie ou un ingrédient d'une situation passée déjà saillante ou donnée comme déjà disponible» (1993: 56). Cela veut dire que l'imparfait ferait partie d'une situation antérieure exprimée avec d'autres temps. La combinaison de l'imparfait avec le présent serait le signe d'un discours indirect libre, où deux voix se chevauchent, celle du narrateur et celle de l'énonciateur. L'interprétation proposée dans le cadre de la linguistique cognitive semble compléter les observations précédentes. En effet, on note une superposition de deux espaces temporels dans lesquels se situent les situations racontées: le premier espace est marqué par l'emploi du présent, le second – par l'emploi de l'imparfait, mais accompagné des circonstanciels appartenant au registre actualisé. De plus, on a l'impression d'une absence du narrateur dans le discours, ce qui veut dire que le registre actualisé est attribué à l'énonciateur marqué par le pronom personnel *elle*, et non au locuteur. L'emploi de l'imparfait serait le résultat énonciatif de présentation des situations du point de vue de l'énonciateur: c'est *elle* qui s' imagine partant pour Venise et achevant de lire un livre. Le narrateur reproduirait donc en quelque sorte les pensées de l'énonciateur par une sorte de médiation entre le narrateur et l'énonciateur (registre médiatisé).

- (2) *L'audience n'a pas permis de répondre à ces questions. Elle aura en revanche permis d'éclairer la personnalité d'Ouissem.* (Libération, in: Ciszewska 2006: 145)

Selon D. Maingueneau (1999), le futur antérieur compilé avec le passé composé exercerait la fonction d'un bilan inattendu, en ce sens que normalement, on s'attendait plutôt à une information opposée à celle qui a été présentée. Cet effet de surprise est renforcé par l'emploi de l'adverbe *en revanche*. En nous référant à l'analyse cognitive, nous dirons que l'effet de surprise relève d'un traitement des situations qui sont situées dans deux espaces temporels: le premier, c'est le passé, où l'action de ne pas permettre de répondre aux questions est accomplie et terminée, le second représente le futur, même si la situation fait partie du premier espace, étant donné que l'audience a eu lieu. L'emploi du futur antérieur marquerait l'opération de médiation lors du formatage du discours. Même si les deux situations appartiennent au passé, le premier énoncé fait partie du registre actualisé, mais le deuxième serait le signe d'un passage au registre médiatisé par le fait de la présence d'un énonciateur dans le deuxième espace. Si nous suivions la théorie polyphonique d'O. Ducrot (1984), nous distinguerions un locuteur en tant que tel (responsable uniquement de l'énonciation) et un locuteur en tant qu'être du monde (susceptible de recevoir des caractéristiques particulières, p.ex. de s'identifier avec un énonciateur), qui peuvent s'unifier dans un seul individu ou bien ils peuvent représenter deux énonciateurs bien différents. Dans le premier cas on aurait une polyphonie interne (cf. Nølke 1997) qui se manifeste entre autres dans le registre médiatisé, ce qui relèverait de la juxtaposition du passé composé et du futur antérieur dans l'exemple 2.

- (3) *Elle naîtra, fera de bonnes études, s'occupera de politique et évitera la troisième guerre mondiale. On dira après sa mort qu'elle fut une héroïne.* (Vetters 1996: 89, Vogeleeer et al. 1998: 27)

Pour C. Vetters, le passé simple qui accompagne le futur simple dans la principale serait le signe qu'il n'y a pas de conséquences au moment de l'énonciation et que le fait d'être héroïne au passé simple l'emporte sur le moment de le dire, qui est postérieur au moment de la parole.

Selon S. Vogeleeer, cet emploi du passé simple signale que le fait d'être héroïne précède le fait de dire au futur simple et que ce sont des facteurs pragmatiques, comme par exemple le contexte, les connaissances historiques, qui en décident. Dans le cadre théorique proposé dans cet article, on note deux espaces temporels dans la narration: dans le premier, les situations sont situées dans le futur, dans le second une situation statique est localisée dans le passé. Les temps qui apparaissent représentent des registres: le futur simple marque le registre actualisé, le passé simple – le registre non-actualisé. Cette bi-dimensionnalité énonciative est caractéristique du registre médiatisé. Le narrateur se cache derrière deux énonciateurs faisant partie de deux espaces temporels: l'un jouerait le rôle d'un observateur qui raconte la vie de cette *elle*, et l'autre, le narrateur, désactualise sa vie, en la rangeant parmi les légendes ou les contes qui parlent d'actes héroïques, qui sont dépersonnalisés. La fonction du passé simple (elle consiste à dépersonnaliser le contenu de l'énoncé et par conséquent,

à désactualiser la situation mise en énoncé) a été déjà exposée dans plusieurs ouvrages à partir de la distinction des plans de récit et de discours, que nous devons à E. Benveniste (1966). On retrouve cette idée chez J. Reicher-Béguelin dans l'analyse des exemples comme *J'ai rencontré M. Legrand, qui fut mon professeur d'histoire* (1990: 101).

L'effet de désengagement du locuteur est aussi dans:

- (4) *C'est en l'an 2500 que je m'embarquai avec deux compagnons dans le vaisseau cosmique (...).* (Barcelo et Brès 2006: 26)

G.J. Barcelo et J. Brès expliquent l'emploi du passé simple dans l'exemple 4 par les instructions qui lui sont attribuées et qui sont: [+passé], [+tension], [+incidence]. En ce qui concerne le premier trait, il est conservé si on prend en considération la position fictive du narrateur et non de l'énonciateur. Selon J. Brès (2009), qui développe la conception dialogale en analyse du discours, l'emploi des temps serait l'effet du dialogisme entre plusieurs discours, entre le discours du narrateur, de l'auteur, du lecteur, et dans cet exemple, le passé simple accompagné d'un complément temporel futur marquerait un certain consensus entre ces différents discours. Dans notre optique, il y aurait deux espaces temporels – l'un marqué par le circonstanciel qui indique des événements futurs, et l'autre relève de l'emploi du passé simple. C'est le cas du registre non-actualisé, où le narrateur nous signale qu'il ne s'identifie pas avec l'énonciateur *je*. La médiation que le narrateur pratique ne regarde pas seulement les espaces temporels mis en jeu, mais elle est possible dans un espace discursif qui nous permet d'interpréter l'événement comme à la fois futur par rapport à la réalité des lecteurs, et passé par rapport à une histoire située dans le passé.

- (5) *On a apporté aux chats une assiette de lait; et en cinq minutes, ils avaient tout lapé.* (Mauger 1984: 247)

Dans l'exemple 5, le locuteur situe les situations dans deux espaces temporels du passé, pourtant l'ordre des événements est logiquement dérégulé: le plus-que-parfait semble être employé de manière incorrecte du point de vue de l'expérience du monde, car on ne peut pas laper le lait avant qu'on l'apporte. Cet exemple s'intègre aussi dans le registre médiatisé, en ce sens qu'il y a deux énonciateurs appartenant à deux situations situées dans deux espaces temporels distincts, l'un serait le locuteur en tant que tel et il s'imagine les chats assoiffés, et l'autre serait le locuteur en tant qu'être du monde et il s'identifierait au narrateur représentant l'ordre naturel des situations conceptualisées.

- (6) *Toute personne qui aura conduit un véhicule alors qu'elle se trouvait sous l'empire d'un état alcoolique, même en l'absence de signe manifeste d'ivresse, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an.* (Code de la route, in: Weinrich 1989: 154)

Dans l'espace du futur, il y a deux situations, l'une imaginée comme accomplie et l'autre comme sa conséquence. Les deux «médiatisent» avec l'espace du passé, où le locuteur situe l'état de se trouver sous l'effet d'ébriété, condition qui accompagne l'action de conduire et cause directe de l'action de punition. L'emploi de l'imparfait donne à la situation une certaine réalité, comme si pendant le temps de conceptualisation, le locuteur jouait le rôle d'un observateur qui 'aurait vu' la personne boire de l'alcool avant le moment d'énonciation. Apparemment, l'exemple se situe dans le registre actualisé, mais le passage entre les espaces temporels, visible à travers les formes temporelles, permet de le classer dans le registre médiatisé.

- (7) *Le laitier disait que tu lui dois encore 100 francs.* (Tasmowski-De Ryck, in: Sthioul 1998: 208)

Selon J. Sthioul, l'imparfait dans l'exemple 7 n'aurait pas d'antécédent, il exprimerait une sorte de déconnection par rapport au moment de l'énonciation. Pourtant, le repère temporel passé se trouverait dans une histoire racontée par le locuteur qu'on peut facilement imaginer: *Hier en faisant les courses ...* La coexistence de l'imparfait et du présent semble plus intéressante. Le présent donne au fait d'avoir une dette un relief temporel actualisant. On observe donc une sorte de médiation discursive entre deux espaces temporels, celui du passé et celui du présent, et en plus, l'emploi de l'imparfait pour le prédicat événementiel *dire*. Le locuteur se situe dans les deux espaces: à partir du premier on comprend qu'il a parlé avec le laitier, et le second nous informe de l'actualité de la dette de l'interlocuteur. L'imparfait, pour sa part, donne à la situation un relief processuel, comme si l'action de dire n'était pas terminée et ceci pour se distancier du fait d'assumer la valeur de vérité de ce qui constitue le contenu de l'énoncé.

Les exemples qui vont suivre ne relèvent pas du registre médiatisé, mais du registre actualisé. Cette fois-ci, les traces du locuteur se manifesteraient dans le choix des temps verbaux recourant à un seul espace temporel, toutefois leur emploi semble inopiné, étant donné le caractère notionnel des actions qu'ils représentent.

- (8) *A dix heures et demie du soir, le baron Léopold sautait tranquillement du dernier des wagons, franchissait la voie ferrée, sortait de la gare de marchandises et gagnait la grand-route.* (Gosselin 2005: 198)

Pour L. Gosselin, dans le cas de l'imparfait narratif, on aurait affaire à l'aspect aoristique sur les procès eux-mêmes et à l'aspect inaccompli sur la série des procès. On obtiendrait ainsi un effet de globalité, ou comme le dit L. Tasmowski (1985: 67) – une unité d'action. Nous y ajoutons une explication cognitive qui consisterait à souligner le rôle des processus de traitements de données, parmi lesquels celui de ralentir mentalement les actions, de conceptualiser les événements (*sauter, franchir, sortir, gagner*) comme processus en train de se dérou-

ler dans le passé, même si on précise le temps (*à dix heures et demie*). Donc, l'emploi de l'imparfait résiderait dans la prise de position du locuteur envers les situations racontées: en tant qu'observateur, le narrateur se situe dans l'espace temporel où sont situés les événements et les relate comme si c'était en direct.

- (9) *La clé tourna dans la serrure. Monsieur Chabot retirait son pardessus qu'il accrochait à la porte d'entrée, pénétrait dans la cuisine et s'installait dans son fauteuil d'osier.* (Simenon in: Sthioul 1998: 216)

Il en serait de même dans l'exemple 9, où les actions de retirer le pardessus, de l'accrocher à la porte et de s'installer dans le fauteuil sont événementielles, donc intuitivement elles devraient être exprimées à l'aide de temps ponctuels, comme le passé composé ou le passé simple. Cependant, le narrateur choisit l'imparfait pour démontrer sa position d'observateur de la suite des événements à partir du moment où la clé a tourné dans la serrure – le fait est ponctuel pour introduire le lecteur dans un nouvel espace de narration.

- (10) *L'année dernière Pierre habitait à Paris, mais seulement en mai.* (Ducrot 1979: 76)

Selon O. Ducrot, l'emploi de l'imparfait dans l'exemple 10 serait dû à la distinction de deux valeurs de l'imparfait et qui sont: valeur processuelle et valeur de propriété. Dans ce cas, le fait d'habiter à Paris serait traité comme une propriété d'homogénéité qui caractérise l'année dernière entière. L'analyse cognitive irait dans le même sens: la narration semble exprimer l'état d'habiter à Paris, étant donné le caractère alélique du prédicat /habiter/ et ce, malgré les circonstanciels temporels limitant la situation en question. Les circonstanciels évoquent la présence de l'espace du passé, ainsi que l'imparfait, pourtant on note une discordance entre ces marques du passé, ce qui relève de l'aspect accompli / inaccompli de la situation conceptualisée. Le choix de l'imparfait signifierait que le locuteur a conceptualisé la situation du point de vue d'un observateur. L'impression de durée produit un effet discursif de suspension temporelle, les deux propriétés souvent attribuées à l'imparfait dans les ouvrages consacrés à cette question. Certains linguistes considèrent cet emploi de l'imparfait comme non-temporel, étant donné sa ressemblance fonctionnelle avec le présent (cf. Wagner et Pinchon 1990, Culioli 1980, Maingueneau 1999).

Nous avons choisi 10 exemples de discours narrativisés, lesquels se jouent des normes de la concordance des temps. Cependant, ce genre d'emploi des temps grammaticaux, qui parfois surprend aussi les francophones, n'est pas si rare qu'on voudrait le croire. Voilà encore quelques exemples:

- (11) *La veille au soir, pendant que tout le monde à Berne était dans les églises à prier Dieu pour la bataille, ceux de Zurich passèrent. Toute la ville fut illuminée, on dressa des tables pour eux, on leur fit fête. Mais ils étaient trop pressés, ils avaient peur d'arriver en retard.* (Combettes 1992: 73)

- (12) *Tous les jours quand il avait déjeuné, il faisait une promenade.* (Hanse 1991: 744)
- (13) *Dès cette époque j'avais compris qu'il ne faut pas trop demander.* (Hanse 1991: 744)
- (14) *A midi, le ministre montait dans sa voiture et partait pour sa maison de campagne. Un moment plus tard, des motards masqués qui l'avaient suivi l'obligeaient à s'arrêter sur le côté de la route.* (Reichler-Béguelin 1990: 103)
- (15) *Jusqu'à l'année dernière il vivait en Afrique.* (Leeman-Bouix 2002: 154)
- (16) *Le général attaqua l'ennemi et se retirait.* (Brès 1997: 88)
- (17) *Tu ne m'as pas téléphoné hier. Oui. Hier j'amenais Richard à l'école.* (Leeman-Bouix 2002: 151)

5. Conclusion

L'examen des emplois des temps grammaticaux dans les discours narrativisés a permis de confirmer que le choix des registres se fait toujours à l'intérieur du discours rapporté et que souvent, les registres s'entremêlent. L'hypothèse formulée au début, à savoir que le registre médiatisé serait un domaine où s'expliquent les emplois considérés comme contraires à la norme, ne s'est pas confirmée, étant donné que ces emplois sont aussi présents dans le registre actualisé. La médiation en tant que phénomène à la fois cognitif et discursif aurait lieu dans tous les cas où le locuteur prend la position de participant ou d'observateur par rapport à la situation conceptualisée. Cette situation justifie une construction d'un ou de plusieurs espaces temporels pendant le temps de conceptualisation où se situe le locuteur. Sa position se vérifie dans le choix des temps verbaux avec lesquels le locuteur raconte une histoire en se plaçant dans tel ou tel espace discursif. Les séquences temporelles utilisées dans un discours narrativisé, qui peuvent paraître bizarres, sont pourtant fréquentes. Comme nous avons pu l'observer, la question de la temporalité dépasse largement la recherche en linguistique formelle, elle reste inachevée en analyse du discours, pour tracer, encore peut-être intuitivement, vers le niveau conceptuel de traitement des situations mises en énoncés.

Références

- Achard, P. 1995. Formation discursive, dialogisme et sociologie. *Languages* 117: 82-96.
- Apothéloz, D., A. Grobet et S. Pekarek Doehler 2007. *Séquentialité et temporalité du discours*. <http://praxematique.revues.org/734>.
- Barcelo, G. J., et J. Brès 2006. *Les temps de l'indicatif en français*. Paris: Ophrys.
- Berthonneau, A-M., et G. Kleiber 1993. Pour une nouvelle approche de l'imparfait: l'imparfait, un temps anaphorique méronomique. In J. Moeschler (éd.), *Temps, référence et inférence*, *Languages* 112: 55-73.

- Berthonneau, A-M., et G. Kleiber 1997. Subordination et temps grammaticaux: pour une conception non concordancielle de l'imparfait en discours indirect. In C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, 115-126. Tübingen: Niemeyer.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Ciszewska, E. 2006. Quand le futur antérieur n'exprime pas le futur. *Neophilologica* 18: 139-146.
- Combettes, B. 1992. *L'organisation du texte*. Metz: Presses Universitaire de Metz.
- Culioli, A. 1980. Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique. In J. David, R. Martin et B. Pottier (éds.), *La notion d'aspect: colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique et l'Université de Metz*, 181-196. Paris: Klincksieck.
- Desclés, J.-P., et Z. Guéntcheva 2011. Référentiels aspecto-temporels: une approche formelle et cognitive appliqué au français. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 56: 95-127.
- Ducrot, O. 1979. L'imparfait en français. *Linguistique Berichte* 60: 1-23.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris: Editions de Minuit.
- Guéntheva, Z. 2005. Stratégies discursives et typologie linguistique. In J.-M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds.), *Dans la jungle des discours: genres de discours et discours rapporté*, 131-143. Cadix: Presses de l'Université de Cadix.
- Gosselin, L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-La-Neuve: Duculot.
- Gosselin, L. 2005. *Temporalité et modalité*. Bruxelles: De Boeck/Duculot.
- Hanse, J. 1991. *Dictionnaire des difficultés du français moderne*. Bruxelles: Duculot.
- Jonasson, K. 2003. Le discours narrativisé dans Une Vie de Maupassant et sa traduction dans deux versions suédoises. In P. Haderman, A. Van Slijcke et M. Berré (éds.), *La syntaxe raisonnée*, 297-308. Louvain-La-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Kwapisz-Osadnik, K. 2009. *Le verbe français dans un cadre cognitif*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Langacker, R. 1987. *Foundations of cognitive grammar*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker, R. 2003. Model dynamiczny oparty na uzusie językowym. In W. Kubiński et D. Stanulewicz (éds.), *Akwizycja w świetle językoznawstwa kognitywnego*, 30-114. Kraków: Universitas.
- Langacker, R. 2009. *Gramatyka kognitywna*. Kraków: Universitas.
- Leeman-Bouix, D. 2002. *Grammaire du verbe français*. Paris: A. Colin.
- López Muñoz J.-M., Marnette S., Rosier L. 2005. *Dans la jungle des discours: genres de discours et discours rapporté*. Cadix: Presses de l'Université de Cadix.
- Maingueneau, D. 1999. *L'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette.
- Mauger, G. 1984. *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris: Hachette.
- Mochet, M.-A. 1993. Place du discours narrativisé dans la mise en scène des situations de parole. *Les Cahiers du CRELEF*, 93-149.
- Moeschler, J. 1998. *Le temps des événements*. Paris: Kimé.

- Moeschler, J. 2000. L'ordre temporel est-il naturel? Narration, causalité et temps verbaux. In J. Moeschler J., et M.-J. Béguelin (éds.), *Référence temporelle et nominale*, 71-105. Berne: Peter Lang.
- Nølke, H. 1997. Note sur la dislocation du sujet: thématization ou focalisation?. In G. Kleiber et M. Riegel (éds.), *Les formes du sens, Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, 281-294. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Peytard, J. 1993. D'une sémiotique de l'altération. *Semen* 8. <http://semen.revues.org/4182>.
- Reichler-Béguelin, J. 1990. *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Lausanne.
- Rosier, L. 1999. *Le discours rapporté: histoire, théories, pratiques*. Bruxelles/Paris: Duculot.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris: Ophrys.
- Simonin-Grumbach, J. 1975. Pour une typologie des discours. In J. Kristeva, J.-C. Milner et N. Ruwet (éds.), *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, 85-121. Paris: Seuil.
- Sthioul, B. 1998. Temps verbaux et points de vue. In J. Moeschler (éd.), *Le temps des événements*, 197-220. Paris: Kimé.
- Tasmowski, L. 1985. L'imparfait avec et sans rupture. *Langue française* 67: 59-77.
- Vetters, C. 1996. *Temps, aspect et narration*. Amsterdam-Atlanta: Rodopi.
- Vogeleer, S., A. Borillo, C. Vetters et M. Vuillaume 1998. *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve: Peeters.
- Vuillaume, M. 1990. *Grammaire temporelle des récits*. Paris: Editions de Minuit.
- Wagner, R.L., et J. Pinchon 1990. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Weinrich, H. 1976. *Sprache in Texten*. Stuttgart: Klett.
- Weinrich, H. 1989. *Grammaire textuelle du français*. Paris: Didier/Hachette.
- Wilmet, C. 1997. *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.